

Ce sont les mêmes résultats pour les jeunes que visaient nos programmes Perspectives-Jeunesse et d'Initiatives locales. Ceux qui voulaient, il y a quelques années, saper les institutions de notre société, se rendent compte maintenant pour la première fois que la société se soucie d'eux, s'intéresse à eux et que nos institutions sont les leurs. Je ne suis pas très inquiet à la pensée que des gens âgés viennent à Ottawa démolir les édifices du Parlement ou allumer des feux de joie à la Mairie. Il est question d'un programme d'enrichissement important pour eux, dans ces dernières années où souvent on se sent mis au rancart. Ces organismes consultatifs leur fournissent un moyen de communiquer avec leur gouvernement. Nous les représentons, et ils ne se sentent plus coupés de la société. Ils parviennent à communiquer. Il y a, entre les citoyens âgés et leurs gouvernements, des échanges, un lien comme il doit y en avoir entre tous les citoyens. Ne les oublions donc pas. Le programme Nouveaux horizons leur offre cette possibilité et j'espère que le ministre, agissant sur cette suggestion, créera des organismes consultatifs pour les vieillards.

• (1450)

Les rencontrer a été une expérience intéressante. C'est un groupe formidable. Au cours de nos deux réunions, ils ont parlé de quelques programmes intéressants qu'ils voudraient réaliser, par exemple des voyages aux chutes du Niagara, à Québec, et certains voulaient même aller à Vancouver. J'ai trouvé cela magnifique. Ce sont des choses qu'ils devraient avoir la possibilité de faire. Je suis d'accord avec les objectifs du programme même, et je pense qu'on devrait peut-être les aider à l'organiser. C'est utile aussi pour mettre leurs problèmes dans la perspective voulue. Ils trouvaient que la vie avait été assez dure pour eux.

Nous avons tenu une réunion à l'église et une à l'hôtel de ville de Maple. Toutes les personnes présentes ont déclaré être venues en automobile, ce qui est vrai. J'ai fait la remarque que c'était peut-être ainsi qu'elles devraient envisager de se rendre à Niagara Falls, Québec et même Vancouver. Nous avons un autre secteur à Woodbridge, composé de chalets d'été où vivent un grand nombre de personnes âgées. Pour celles-ci, se rendre au Centre de Toronto, et pour certains même jusqu'au bureau de poste de Willowdale, c'est toute une affaire. Une sortie ne présente peut-être aucun problème pour certaines de ces personnes âgées, mais pour d'autres, sortir de chez eux et se rendre au bout de la rue, c'est déjà beaucoup car ils n'ont pas d'automobile.

Ce sont ces mêmes personnes qui ont à choisir entre la nourriture et les médicaments, comme c'est le cas de nos jours d'un grand nombre des personnes âgées. J'ai parlé de cette question à la Chambre il y a environ deux semaines. Ces réunions ont eu un effet étrange sur d'autres personnes âgées. Elles ont commencé à considérer leurs problèmes dans une certaine perspective et à comprendre que leur situation n'était pas si mauvaise. Elles se sont mises à parler de venir en aide à des personnes âgées en plus mauvaise posture qu'elles, peut-être à cause de ce compromis entre la nourriture et les médicaments. Ces gens se concerteraient pour conclure un marché avec quelques-uns des pharmaciens de l'endroit. De fait, ils renchéraient les uns contre les autres, en essayant de trouver celui qui leur consentirait les meilleurs prix pour les médicaments. Ils sont fort enthousiastes au sujet du programme.

Subsides

Telles sont les possibilités du programme Horizons nouveaux. Telles sont les possibilités qu'il offre et tels sont les objectifs auxquels ces motions doivent tendre. Je déplore que le député de Yukon (M. Nielsen), avec toute son expérience de la Chambre, s'abaisse à une tactique de ce genre.

Personne ne peut mettre en doute les titres de compétence du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) dans le domaine des affaires des vieillards. J'en suis sûr, il est aussi impatient que nous tous, mais, à n'en pas douter, en y réfléchissant en toute justice et sans parti pris, politique ou autre, lui-même et tous les autres députés reconnaîtront ce qu'a fait le gouvernement libéral pour des citoyens âgés.

En apprenant que j'allais parler cet après-midi sur cette question, j'ai consulté le dossier et l'ai parcouru. Je voulais me rafraîchir la mémoire sur les étapes de la sécurité de la vieillesse. Lors de la formation du gouvernement libéral, en 1963, sous la direction de M. Pearson, la pension universelle de la sécurité de la vieillesse était de \$65 par mois et était payable à toute personne de 70 ans ou plus. En 1964, le gouvernement de M. Pearson a porté la pension de vieillesse à \$75 par mois et il y a attaché en 1966 une indexation de 2 p. 100 pour compenser la hausse du coût de la vie. En 1970, la pension de la sécurité de vieillesse a été fixée à \$80 par mois et, la même année, elle devenait payable aux personnes de 65 ans et plus. C'était la conséquence des initiatives de 1966. Cette année, le gouvernement a présenté un projet d'indexation qui devait ajuster pleinement les pensions de vieillesse à la hausse du coût de la vie. Je pense que c'est une mesure essentielle et significative. Les gens parlent du peu d'argent que cela représente, mais le principe en demeure extrêmement important. Cette indexation a été incorporée à la loi, de la façon que préconise le député de Winnipeg-Nord-Centre pour d'autres domaines de notre régime de pensions.

M. Harney: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur adjoint: Le député de Scarborough-Ouest (M. Harney) invoque le Règlement.

M. Harney: Monsieur l'Orateur, je me demande si le député qui nous entretient présentement, me permettrait une question.

M. Danson: Oui, monsieur l'Orateur, j'accueillerais volontiers une question de député de Scarborough-Ouest.

M. Harney: Monsieur l'Orateur, je me demande si le député voudrait nous donner une idée de combien, d'après lui, il faudrait relever la pension de la vieillesse pour obvier à la nécessité d'avoir à choisir, comme il l'a dit, entre l'alimentation et les médicaments?

M. Danson: Ce serait considérable.

Des voix: Oh, oh!

M. Danson: Je n'ai jamais été satisfait et je suppose que je ne le serai jamais, de ce côté-là, mais j'espère l'être de tout ce que nous avons fait comme gouvernement. Je pense que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) connaît mes sentiments et ceux de bien des membres du caucus. Nous avons fait de notre mieux. Il y a aussi des choix à faire en fiscalité alors qu'il faut décider si nous devons considérer les contribuables sur une base universelle ou sélective. Ce sont les choix que nous devons faire.